



VILLE D'ÉTRÉCHY

DECISION

N°08/2020

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES
- CONSORTS GAUTIER**

Le Maire d'Etréchy,

Vu l'article L.2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020, conférant au Maire les délégations prévues à l'article L2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération en date du 25 février 1999 du Conseil Départemental de l'Essonne adoptant le principe d'aide aux communes dans le cadre des acquisitions foncières au titre des espaces naturels et sensibles et complétée le 23 mai 2005,

Considérant que les nouvelles modalités de saisine du service des domaines ne donnent plus lieu à évaluation pour des acquisitions d'un montant inférieur à 180 000 euros,

Considérant que le Conseil Départemental de l'Essonne octroie des subventions pour l'acquisition de parcelles classées au titre des Espaces Naturels Sensibles,

Considérant le projet d'acquisition par la commune,

DECIDE

Article 1 : L'autorisation de dépôt d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Essonne au titre des subventions mentionnées ci-dessus, en vue d'aider au financement de l'acquisition des parcelles suivantes :

Référence cadastrale	Surface en m ²	Lieu-dit	Zonage PLU	ENS
A 370	583 m ²	LES GRANDES BRUYERES	N	Oui
A 379	1222 m ²	LES GRANDES BRUYERES	N	Oui
A 388	564 m ²	LES GRANDES BRUYERES	N	Oui
A 524	923 m ²	LES VAUGIBOURGS	N	Oui
A 619	614 m ²	LES GARDES NEIGES	N	Oui
A 659	760 m ²	LES GARDES NEIGES	N	Oui
A 764	531 m ²	LES GRANDES BRUYERES	N	Oui
D 117	384 m ²	LES PLANTES	N	Oui

Article 2 : La demande de subvention porte sur un montant de 900,00 € TTC sur un projet s'élevant à 1 800,00 € TTC, soit 50 % de la dépense totale du projet.

Article 3 : Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Sous-Préfet,
- Monsieur le Trésorier



Julien GARCIA,

Maire d'Etréchy

Fait à Etréchy, le 09 novembre 2020.

Je certifie le caractère exécutoire de la présente décision.